

Congrès 2020, ils sont déjà dans les starting blocks

Pourquoi avoir voulu organiser le congrès ?

Marie Christine Lemaitre, présidente EDT Pays de la Loire : « Douze ans après le congrès d'Angers, les Pays de la Loire souhaitent vous organiser un congrès inoubliable. Nous serons heureux d'accueillir tous les adhérents les 26, 27 et 28 mars 2020 au parc des expositions de Cholet pour le 88^e congrès national des Entrepreneurs des Territoires. Et nous y travaillons depuis juin 2018 ! Le congrès a créé une dynamique incroyable parmi nous. J'espère que cela se ressent sur la photo affichée sur la page Facebook du congrès. Nous vous attendons nombreux ».

Pourquoi avoir choisi Cholet ?

Philippe Horreau, président EDT Maine et Loire : « Nous cherchions un lieu central représentatif de



notre territoire riche de paysages et de patrimoines variés. La ville de Cholet s'est imposée d'elle-même, située aux limites de trois départements des Pays de la Loire (Maine-et-Loire, Vendée, Loire-Atlantique) ainsi que d'un département de la région Nouvelle-Aquitaine (Deux-Sèvres). Une belle occasion de rencontrer d'autres professionnels, de s'informer et de partager des expériences. Et nous vous réservons de nombreuses surprises ! »



Vignobles des Pays de la Loire



Musée du Textile et de la Mode, Cholet



Cholet Basket



Mouchoir de Cholet



88^{ÈME} CONGRÈS NATIONAL

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

26/27/28 mars 2020

CHOLET

Pays de la Loire

Parc de la Meilleraie



Puy du Fou, Vendée



Château d'Angers, Maine-et-Loire



24 heures du Mans, Sarthe



Machines de l'île, Loire-Atlantique



Croisière touristique, Mayenne

Réservez dès aujourd'hui ! **CONGRES-EDT.FR**